



Coopération de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement avec le Système des Nations Unies.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et les Nations Unies coopèrent étroitement depuis 2005, notamment dans le domaine de l'Éducation au Développement Durable. Cette communauté d'objectif a amené les deux organisations à renforcer leur coopération devenue chaque année toujours plus étroite. La Fondation est aujourd'hui une ONG reconnue sur laquelle s'appuient les Nations Unies et ses différents organismes pour faire avancer ses programmes, notamment d'EDD, par échange de son expertise et de son conseil.

Les principales étapes de la coopération Fondation-Nations Unies

PNUE/ PAP/PAM/ :

2007 : Nomination de SAR la Princesse Lalla Hasnaa, « Ambassadeur de la Côte » par le Centre d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée relevant du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PAM/PNUE)

Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, est désignée en octobre 2007 « Ambassadeur de la Côte » par les Nations Unies, dans le cadre de son Programme d'Actions Prioritaires (PAP/CAR), une cause pour laquelle elle se bat depuis le début. Ce rôle d'ambassadeur consiste à sensibiliser et informer sur l'importance du littoral et sa fragilité.

CCNUCC

2009 : Fondation, Membre Observateur auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

En 2009, la Fondation obtient le Statut d'observateur auprès de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), dans le cadre de laquelle sont organisées notamment les COP (Conférence des Parties). Ce statut d'observateur permet à la Fondation d'y soumettre des recommandations écrites et orales.

PNUE :

2013 : Signature du Mémorandum d'Entente avec le PNUE : SAR la Princesse Lalla Hasnaa, Invitée d'Honneur au Conseil d'Administration du PNUE .

Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa est Invitée d'Honneur à la réunion du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en février 2013 à Nairobi (Kenya). Elle y prononce un discours donnant les grandes lignes de la stratégie de sa Fondation en matière de sensibilisation et d'éducation au développement durable.

Elle signe à cette occasion un mémorandum d'entente avec le PNUE. Cet accord porte sur le développement de projets communs en éducation environnementale et en développement durable, à la sensibilisation du public sur les mêmes thèmes, à la participation des ONG du Maroc, des jeunes, des secteurs privé et public à la protection de l'environnement et au développement durable.

UNESCO :

2014 : SAR la Princesse Lalla Hasnaa, Invitée d'Honneur à la Conférence Mondiale de l'UNESCO sur l'Éducation au Développement Durable (Nagoya)

Son Altesse Royale est Invitée d'Honneur à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'Éducation au Développement Durable qui s'est tenue du 10 au 12 novembre 2014 à Nagoya (Japon). Elle prononce un discours lors de la session d'ouverture, où elle témoigne de Ses convictions et de Son action au sein de la Fondation.

Une convention-cadre est, ainsi, signée le 5 avril 2016 à Paris. Elle permet à la Fondation de bénéficier du savoir-faire de l'UNESCO et de son fonds documentaire pour renforcer les capacités des éducateurs pour la protection de l'environnement et le développement durable.

ECOSOC :

2015 : Adhésion de la Fondation avec Statut de Consultatif Spécial aux ONG du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC)

La Fondation intègre le 27 mai 2015 la grande famille des ONG onusiennes du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), avec le Statut consultatif spécial.

Cette adhésion offre à la Fondation l'opportunité d'apporter son expertise sur des questions qu'elle pratique sur le terrain, d'aider à sensibiliser le public, de jouer un rôle majeur dans la réalisation des buts et des objectifs des Nations Unies.

2016 :

Avril : Signature de la Convention avec l'UNESCO.

Octobre : Signature de la Convention avec la FAO :
SAR la Princesse Lalla Hasnaa Invitée d'Honneur à la Journée
Mondiale de l'Alimentation de la FAO.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a donné lecture d'un **discours** lors de la cérémonie officielle de la Journée mondiale de l'alimentation, le Vendredi 14 octobre au siège de la FAO, à Rome, où **Son Altesse Royale** était invitée à la tribune aux côtés d'éminentes personnalités.

Elle a également présidé la signature d'un accord de partenariat entre la Fondation et la FAO pour l'éducation, la formation et la sensibilisation, notamment les jeunes, aux concepts du développement durable, ainsi que l'échange d'expertise et le partage de compétences.